



SESSION
07/04/2025

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le **10 AVR. 2025** S²LO
ID : 007-210703195-20250407-DELIB2025_030-BF

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exercice : 29
Présents : 19
Absents : 10
Votants : 26

Pour : 23
Abstentions : 3
Opposition :

Quorum : 15

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le sept avril dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du vingt-cinq mars et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents (19) : MM. Bayle, Bornes, Buard, Chezeau, Curtius, Dersi, Faure-Pinault, Galiana, Gleyze, Griffe, Guillot, Jouve, Laville, Mazellier, Mazeyrat, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo.

Excusés avec pouvoir (6) : M. Boukal (pouvoir à Mme Tolfo), M. Chabaud (pouvoir à M. Jouve), Mme Gaillard (pouvoir à Mme Curtius), Mme Garraud (pouvoir à Mme Faure-Pinault), Mme Valla (pouvoir à M. Griffe), M. Vallon (pouvoir à M. Noël).

Absents (3) : Mme Keskin, Mme Lorenzo, M. Michelon.

Excusée (1) : Mme Gaillard.

Secrétaire : M. Dersi

Objet : Affectation des résultats 2024 – budget assainissement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2025-029 du Conseil municipal en date du 7 avril 2025 approuvant le compte administratif 2024 du budget annexe assainissement de la commune ;

Considérant le résultat de clôture de la section d'investissement établi à - 23 678,50 € et les restes à réaliser 2024 en dépenses à 155 901,92 € portant le besoin total de financement à 179 580,42 €, inscrit au compte 001 du budget 2025 déficit d'investissement reporté ;

Considérant le résultat de clôture de la section de fonctionnement établi à 1 121 287,18 € ;

Le Conseil Municipal
Après en avoir Délibéré

DÉCIDE D'AFPECTER

- la somme de 180 000 € au compte 1068 de la section investissement du budget 2025 ;
- la somme de 941 287,18 € au compte 002 de la section fonctionnement – excédent de fonctionnement reporté.

Pour extrait conforme

Le Maire,


Olivier PEVERELLI

Certifié exécutoire



Le Secrétaire de séance,


Richard DERSI

N° 2025-030

Nombre de membres en exercice:	29
Nombre de membres présents:	19
Nombre de suffrages exprimés:	26

DELIBERATION 2025-030
CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2025

SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS 2024
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Vote	
Pour:	23
Contre:	
Abstention:	3

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le **10 AVR. 2025** 
ID : 007-210703195-20250407-DELIB2025_030-BF

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Patricia CURTIUS, délibérant sur l'affectation des résultats du budget principal de l'exercice 2024,
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés		1 086 826,04		233 361,93	-	1 320 187,97
Opérations de l'exercice	1 144 507,80	1 178 968,94	935 183,15	678 142,72	2 079 690,95	1 857 111,66
Totaux	1 144 507,80	2 265 794,98	935 183,15	911 504,65	2 079 690,95	3 177 299,63
Résultat de clôture		1 121 287,18	23 678,50			1 097 608,68

Besoin de financement 23 678,50
Excédent de financement -

Reste à réaliser 155 901,92

Besoin de financement des restes à réaliser 155 901,92
Excédent de financement des restes à réaliser

Besoin total de financement 179 580,42 au compte 001 - DEFICIT d'investissement reporté
Excédent total de financement

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de 180 000,00 au compte 1068 investissement

Déficit de fonctionnement
Excédent de fonctionnement 941 287,18 au compte 002 - EXCEDENT de fonctionnement reporté

3° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définis tels que résumés ci-dessous

6° Ont signé au registre des délibérations MM. Bayle, Bornes, Buard, Chezeau, Curtius, Dersi, Faure-Pinault, Galiana, Gleyze, Griffe, Guillot, Jouve, Laville, Mazellier, Mazeyrat, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo.

Ont donné pouvoir: M. Boukal (pouvoir à Mme Tolfo), M. Chabaud (pouvoir à M. Jouve), Mme Gailland (pouvoir à Mme Curtius), Mme Garraud (pouvoir à Mme Faure-Pinault), Mme Valla (pouvoir à M. Griffe), M. Vallon (pouvoir à M. Noël).

Le Maire,
Olivier PEVERELLI



Le secrétaire de séance,
Richard DERSI